



AULT Environnement

85 bis avenue du Général Leclerc
80460 AULT
www.ault-environnement.com

REPONSE A LA PLAQUETTE DE 4 PAGES

de Monsieur Jean-Claude BUISINE

Ce 4 pages a été commandé par Mme SUEUR, Maire d'Ault le 28 février 2013 et a été signé par M. Jean-Claude BUISINE : Député de la Somme et Président du Syndicat Mixte ! (voir justificatif au verso)

C'est sans doute le dernier acte de ce qu'il appelle « une concertation ». Il veut persuader la population aultoise du bien fondé de ses actions, toujours avec les mêmes arguments « à charge » et peu crédibles !

Ce 4 pages est accessible en page d'accueil du site du Syndicat Mixte et recueille à ce jour 43 commentaires où cette initiative est très diversement appréciée. Preuve qu'il faudra bien un jour réaliser une véritable concertation sur le scénario Belvédère et l'aménagement du site du Moulinet !

Cet écrit de M. BUISINE est destiné à faire peur et à imposer ses idées

Il place en haut de la 3ème page, une photo d'un éboulement important de falaise . . . sauf que cette photo est celle d'une falaise située sur le territoire de Mers, derrière le camping du Rompval, falaise où il n'y a jamais eu un seul ouvrage de protection. . . Procédé indigne d'un élu de la République !

De plus sans attendre la promulgation du prochain PPR, M. BUISINE veut imposer à Ault le repli stratégique comme solution alternative aux travaux de protection qui sont, pour lui, inefficaces.

Comment peut-il expliquer pourquoi les ouvrages de protection sont efficaces à Mers où un centre aquatique est en construction en zone inondable et à Cayeux où 24 épis sont en construction pour un montant de 17 millions d'euros ?

Cet écrit de M. BUISINE n'aborde pas les vrais problèmes

Aucun mot sur la non maîtrise du ruissellement des eaux pluviales et usées pourtant reconnue par les scientifiques (même par M. BADEWIN chargé de Mission au Conseil Général de la Somme) comme responsable à 80 % de l'érosion des falaises. (20 % pour la mer)

Le non entretien des ouvrages de protection est à peine évoqué car c'est l'Etat et le Syndicat Mixte qui avaient la responsabilité de l'exiger dans le cadre du Plan de Prévention des Risques.

En fin de mandat, la Municipalité aultoise a signé avec le Syndicat Mixte une convention destinée à la sécurisation des ouvrages de protection existants. Pour les 5 années qui viennent, elle dépensera 40 000 € par an pour ces travaux, réalisés pour la plupart, par les ouvriers communaux.

Que peut on faire avec 40 000 € par an ? Sécuriser ne veut pas dire maintenir en état d'efficacité !

Et pendant tout ce temps le Syndicat Mixte publie des appels d'offres pour l'étude de la déconstruction de la digue et des casquettes !

Quelle incohérence !!! Veut-on vraiment la sauvegarde du front de mer à Ault ? ? ?

Cet écrit de M. BUISINE est un plaidoyer en faveur du projet du Moulinet

M. BUISINE comme Mme SUEUR veulent faire croire que rien n'est décidé. Pourtant le 17 janvier 2013, le Syndicat Mixte a présenté aux conseillers municipaux en réunion technique « l'état d'avancement de la stratégie de développement communal et de gestion durable du trait de côte sur la commune d'Ault », document d'une cinquantaine de pages qui annonce la destruction des 80 maisons, la déconstruction des casquettes . . . c'est à dire ce qui correspond au scénario qui a été retenu le 23 novembre 2012 !!!

Il soutient que le repli sur le Moulinet est la meilleure solution, qu'il permettra de résoudre les problèmes de logement sur la ville et autres balivernes affirmées en méconnaissance des problématiques de Ault !

C'est le manque de perspectives d'emploi sur Ault, le montant exorbitant des loyers, des taxes foncières et d'habitation, le manque d'entretien de la ville qui font fuir les Aultois et qui ne font pas venir de nouveaux habitants !

Face à cette désinformation

**NOUS EXIGEONS UNE PAUSE DANS LA MISE EN PLACE DES PROJETS
(dans l'attente de la promulgation du nouveau Plan de Prévention des Risques)**

par la suite

**NOUS EXIGEONS QUE SOIT REALISEE
UNE CONSULTATION DE TOUS LES RESIDENTS A AULT**

**sur le scénario Belvédère c'est à dire sur le repli stratégique
sur l'aménagement du site du Moulinet**

NOUS EXIGEONS QUE LE FRONT DE MER SOIT SAUVEGARDE

**en rétablissant la promenade de Ault à Onival
en entretenant et non pas seulement en sécurisant les ouvrages de protection existants
en maîtrisant le ruissellement des eaux pluviales et des eaux usées
en faisant bénéficier les Aultois, qui en ont bien besoin, d'autant d'argent public que
leurs voisins de Mers les Bains ou de Cayeux sur Mer**

Voici un extrait de ce que Mme SUEUR écrivait le 28 février 2013 à M. BUISINE :

Nous vous faisons donc confiance eu égard à votre technicité pour mettre en forme nos arguments et les vôtres afin que la plaquette d'information puisse apporter des éléments de réponse aux angoisses des habitants qui se sentent touchés dans leur espace et afin de les rassurer sur leur devenir compte tenu du facteur temps, appréhensions que je juge légitimes.

Soyons prudents mais pas alarmistes et surtout désamorçons la destruction de 80 habitations ressentie à effet immédiat .

Je suis donc en attente de votre projet de conception aux fins de validation. Restant à votre disposition Mme Marthe SUEUR, Maire

Bernard MOTUELLE Président de l'Association Ault Environnement